



RAPPORT DU MAIRE AUX ÉLUS ET CONTRIBUABLES CONCERNANT LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2025, DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.

DÉPOSÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 10 JUIN 2026

Membres du conseil,
Citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants qui ressortent des états financiers de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2025, lesquels ont été déposés à la séance ordinaire du 13 mai 2026.

Rapport financier 2025

Le rapport financier 2025 a été audité par la firme externe Forvis Mazars, S.E.N.C.R.L. qui est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de nos activités, de la variation de nos actifs financiers nets (de notre dette nette), de nos flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception de la réserve sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, qui nous obligent à faire évaluer la contamination potentielle des bâtiments municipaux.

Les revenus de fonctionnement de l'administration municipale pour 2025 ont été de 4 956 698\$, alors que les charges de fonctionnement se sont élevées à 5 286 418\$. Après les divers ajustements des conciliations à des fins fiscales pour un total de 573 784\$, la municipalité de Lac-Sainte-Marie termine son année avec un excédent de fonctionnement de 244 064\$, portant ainsi l'excédent accumulé non affecté à 146 216\$ et les excédents accumulés affectés à 350 984\$.

De ces excédents accumulés affectés, 40 000 \$ a été affecté au budget 2026 et 152 300\$ a été reporté à 2026 pour des dépenses qui n'ont pu être réalisées en 2025. La situation économique défavorable aux investissements amène une baisse prévue de nos revenus de taxes, de mutations et d'émission de permis pour l'année 2026. De plus, la hausse des prix de

plusieurs produits impacte grandement nos dépenses de fonctionnement essentielles. Notre travail pour terminer le budget 2026 en essayant de maintenir les mêmes services aux citoyens et en maintenant un taux de taxes raisonnable a été ardu, mais nous y sommes arrivés.

Au cours de l'année 2025, nous avons:

- Poursuivi les travaux de rechargement sur plusieurs chemins;
- Fait des travaux de rechargement et de mises aux normes sur la partie en terre publique des chemins de la Montée Jean-Marc et Solitude Nord (aide financière PADF pour les chemins multiusages);
- Complété une demande d'aide financière au programme d'aide à la mise en valeur du territoire public (PAMVTP) pour l'aménagement de nos premiers sentiers pédestres (Montant de 23 215 \$ confirmé pour 2026 et début des travaux à l'été 2026);
- Acheté et aménagé un terrain pour un futur garage municipal et pour l'entreposage des abrasifs et de divers équipements;
- Effectué la construction du plancher de béton estampé au nouveau Pavillon des Artisans;
- Débuté l'installation de nos jeux d'eau entièrement payés par le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts;
- Installé 2 jeux de pickleball sur la patinoire au parc municipal;
- Complété une demande d'aide financière au PRACIM pour l'agrandissement des bureaux municipaux (En attente d'une décision);
- Complété une demande, en collaboration avec Hydro-Québec, pour l'installation d'une borne de recharge double au parc Lachapelle (En attente d'une décision);
- Acheté un camion 1 tonne pour les services de travaux publics et un camion 10 roues multifonctionnel été et hiver;
- Débuté la mise à niveau de la station des eaux usées pour donner suite à la réception du certificat d'assainissement du ministère de l'Environnement;
- Procédé à l'inspection par drones des berges du lac Sainte-Marie (Fonds ÉCO);
- Procédé à la citation de l'église Très-Saint-Nom-de-Marie;
- Avancé le processus d'acquisition aux fins de don écologique de l'île Morin et de milieux humides;
- Adopté les règlements de notre nouveau plan d'urbanisme et nos nouveaux règlements d'urbanisme (mars 2025);

Au cours de l'année 2026, nous prévoyons:

- Débuter des travaux de rechargement et de traitement de surface sur divers chemins (TECQ);
- Compléter des travaux de rechargement et de mises aux normes sur la partie en terre publique des chemins de la Montée Jean-Marc et Solitude

Nord (aide financière PADF pour les chemins multiusages);

- Poursuivre nos recherches d'aide financière pour l'aménagement de sentiers pédestres (Demande PAFIRSPA en cours);
- Poursuivre l'aménagement du terrain pour un futur garage municipal;
- Finaliser l'installation de nos jeux d'eau pour ouverture en juin (Ouverture officielle le 6 juin) et procéder à l'installation de 2 nouveaux modules (Phase 2)
- Installer un 3^e jeu de pickleball sur la patinoire au parc municipal (Mai 2026);
- Poursuivre la mise à niveau de la station des eaux;
- Assurer un suivi avec les riverains suite aux constatations relevées grâce à l'inspection par drones des berges du lac Sainte-Marie;
- Finaliser l'achat de l'île Morin et milieux humides;
- Débuter le processus d'acquisition d'une réserve à protéger via un don écologique;
- Procéder à la mise à niveau du bloc sanitaire au parc municipal-camping (Travaux complétés en mai 2026 avec aide financière PRIMA);
- Acheter un véhicule utilitaire hybride pour les services administratifs et d'urbanisme;
- Poursuivre nos recherches d'aide financière pour l'aménagement du parc municipal (FRR 3–Pumptrack: montant de 200 000\$ confirmé pour 2026);
- Poursuivre nos recherches d'aide financière pour la reconstruction de la piétonnière (Demande PAFIRSPA en cours);
- Faire le ramassage des gros encombrants avec de nouvelles directives et des inscriptions préalables (Semaine du 1er juin);
- Mettre en place la Route de l'Eau Vive en collaboration avec la MRC;
- Installer des signalisations pour la sensibilisation face à l'érosion et à la vitesse sur le lac Sainte-Marie;
- Adopter un plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) et débuter un plan de gestion de tous les actifs municipaux (Débuter en mai 2026);
- Encadrer, grâce à nos nouveaux règlements, les nouveaux développements et ainsi assurer une saine croissance de la municipalité et favoriser le développement durable;
- Sensibiliser les citoyens à l'importance de faire davantage de recyclage et de compostage et de porter une attention particulière à la qualité de ces derniers;
- Sensibiliser les citoyens sur l'importance des lavages de bateaux afin d'assurer la protection de nos lacs;
- Mandater une firme spécialisée pour débuter une vidéo promotionnelle sur notre belle municipalité de Lac-Sainte-Marie (fonds développement économique);

Rémunération des élus

- Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier fait mention de la rémunération et d'une

allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

- La rémunération est établie conformément aux règlements numéro 2025-010 et 2026-021 et indexée annuellement lors de l'adoption du budget. Les salaires annuels pour 2026 selon les fonctions au sein du conseil municipal sont les suivants :

POSTE	SALAIRE DE BASE	ALLOCATION /COMITÉS	TOTAL
Maire	24 873 \$	12 437 \$	37 310 \$
Élu	10 192 \$	5 096 \$	15 288 \$

De plus, le maire reçoit une rémunération pour les rencontres du conseil des maires de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Ces sommes sont versées par la MRCVG.

Conclusion

En terminant, je voudrais remercier la direction municipale et tous les employés de la municipalité, qui assurent la gestion de la municipalité et des services aux citoyens tout en maintenant une saine gestion financière.

Je tiens aussi à souligner le soutien et l'engagement de mes collègues élus pour un nouveau mandat de 4 ans. Ensemble, nous voulons poursuivre le travail débuté et aussi assurer un développement économique durable, en respect avec notre environnement, afin de préserver notre riche patrimoine naturel et d'offrir à nos citoyens un milieu de vie de qualité.

Nous espérons, pour l'avenir de notre belle municipalité, réussir à offrir une qualité de vie enviable à nos citoyens et à créer des liens d'appartenance entre nos résidents, nos villégiateurs et nos touristes tout en reconnaissant notre identité locale caractéristique.

Finalement, je remercie sincèrement les nombreux citoyens et villégiateurs, les promoteurs, les bénévoles et les organismes qui contribuent tout au long de l'année au succès et au développement de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Merci pour votre attention.



Marc Beaudoin, maire